



HAL
open science

Villes et urbanisation de l'Arabie du Sud à l'époque préislamique

Jérémie Schiettecatte

► **To cite this version:**

Jérémie Schiettecatte. Villes et urbanisation de l'Arabie du Sud à l'époque préislamique. 3e Rencontres Doctorales Orient-Express, Feb 2006, Lyon, France. pp.1-7. halshs-00580890

HAL Id: halshs-00580890

<https://shs.hal.science/halshs-00580890v1>

Submitted on 29 Mar 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Villes et urbanisation de l'Arabie du Sud à l'époque préislamique.

Jérémie Schiettecatte

(Université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne)

Au cours de ces dernières années, nos recherches se sont concentrées sur le thème des villes et de l'urbanisation en Arabie du Sud dans le cadre d'une thèse de doctorat récemment achevée¹. Nous tâcherons ici de synthétiser les processus affectant l'urbanisation sudarabique. L'objectif est de définir les caractéristiques principales de la ville sudarabique (Yémen, Zufâr omanais, 'Asîr saoudien) et les dynamiques qui la caractérisent, depuis son apparition, à la fin du II^e millénaire av. J.-C., jusqu'à l'achèvement de la période préislamique, en tant qu'espace fonctionnel et en tant qu'espace perçu.

Notre approche privilégie une étude de la ville « hors les murs » : délaissant l'approche traditionnelle des vestiges archéologiques, nous avons étudié la ville dans ses rapports au milieu environnemental et social, dans les représentations mentales des populations qui y vivaient et à travers l'émergence de pôles fonctionnels (politiques, économiques, religieux, défensifs) qui s'opèrent au sein du réseau urbain. Nous avons tenté d'aborder le sujet à travers un décloisonnement disciplinaire intégrant :

- une approche anthropologique, légitimée par la nécessité de comprendre le milieu social dans lequel apparaît et évolue le fait urbain ;
- une approche géographique avec l'exploitation des concepts d'armature urbaine, de réseau urbain et de citoyenneté ;
- une approche géomatique nécessaire à la définition des distances-coûts et à l'étude des phénomènes de territorialité et d'accessibilité des sites ;
- une approche épigraphique et archéologique enfin, dans la constitution d'un corpus nécessaire à l'étude.

Dans cette courte synthèse, nous nous concentrerons sur trois points. Nous aborderons d'abord les limites que pose la tentative d'une définition de la ville sudarabique. Nous définirons ensuite les grands traits de cette ville sudarabique à travers ses modes d'émergence et son aspect plurifonctionnel. Nous terminerons enfin par un aperçu des dynamiques convergentes qui caractérisent la centralisation du réseau urbain, celle du pouvoir et les transformations socioculturelles qui accompagnent ce processus.

DÉFINIR LA VILLE SUDARABIQUE

Toute tentative de définition de la ville sudarabique achoppe sur une difficulté : aucun terme ne la définit dans le vocabulaire des langues sudarabiques antiques. Le terme *hagar*, communément traduit par ville, ne peut en fait être entendu que comme la désignation du concept d'espace plurifonctionnel d'administration de la tribu, cellule de base de la structure sociale sudarabique, et de gestion des infrastructures nécessaires à la subsistance du groupe tribal. Il ne détermine en rien l'importance démographique ou surfacique du site qu'il désigne. Notons que cette particularité se retrouve autant dans la langue akkadienne² que dans l'Égypte antique³.

¹ J. Schiettecatte, 2006.

² Selon J.-J. Glassner (2000, p. 38), « la terminologie mésopotamienne n'aide guère à préciser les choses. Le mot sumérien *uru*, comme son correspondant akkadien *âlu*, communément traduit par « ville », désignent tout habitat humain à l'exception d'une maison isolée ». Précisons que cette acception est quasiment identique à celle que nous attribuons au terme sudarabique *hgr*, communément traduit par « ville ».

Si l'approche philologique n'est que d'une aide limitée dans cette définition, l'approche archéologique comporte plusieurs limites. La ville ne peut pas être définie sur la base de données quantitatives (superficie, démographie). D'une part, ces données ne peuvent quasiment jamais être obtenues avec précision⁴ ; d'autre part et quand bien même seraient-elles disponibles, il nous manquerait alors les clefs de lecture nécessaires à leur interprétation : comment établir le seuil de population ou la taille suffisante nous permettant de définir la présence d'une ville ?

Ces contraintes nous ont amené à définir la ville sudarabique sur la base de critères qualitatifs, plus précisément fonctionnels. C'est de la formation d'un espace économique, religieux, politique et/ou défensif qu'émerge et se définit la ville sudarabique⁵.

MODES D'ÉMERGENCE DE LA VILLE SUDARABIQUE (II^E MILL. AV. J.-C.)

L'Arabie du Sud se caractérise par un cadre environnemental original : un désert central bordé de Hauts-Plateaux en arc de cercle sur son pourtour méridional et occidental. Des pluies de mousson se concentrent sur ces Hautes-Terres et s'écoulent dans les vallées en direction de ce désert intérieur. Au sein de ce vaste réseau endoréique, des crues se forment chaque année et permettent l'aménagement de zones de culture en aval. C'est au débouché de ces vallées, sur les Basses-Terres en bordure du désert, qu'apparaissent donc dans un premier temps la plupart des villes sudarabiques (fig. 1).

L'espace plurifonctionnel que constitue la ville sudarabique émerge de la construction d'un terroir et de la polarisation des fonctions nécessaires à la gestion et à la vie d'une communauté de terroir (tribu ou fédération de tribus). La matrice dans laquelle émerge la ville sudarabique, à savoir un milieu progressivement anthropisé par la mise en place d'un périmètre irrigué, en est l'élément le plus déterminant. Ce périmètre irrigué est le moteur d'un accroissement démographique, d'un système de production au sein duquel une partie croissante de la population peut se consacrer aux activités artisanales, commerciales, culturelles et politiques. En somme, il est le moteur d'une hiérarchisation de la structure sociale.

Jusqu'à là, cette ville qui émerge ne présente pas de réelle originalité. L'originalité tient plus à la nature d'une société lignagère dont la majeure partie de l'activité se structure autour du fait agricole. La ville sudarabique, qui apparaît progressivement au cours de la seconde moitié du II^e millénaire av. J.-C., est le produit d'une nécessité de centraliser la gestion des réseaux d'irrigation au sein de chaque vallée. Ces systèmes sont d'abord enclavés, assurant la subsistance d'un groupe de population qui se structure en clans et en tribus. L'élite de ce système tribal développe des institutions nécessaires au fonctionnement du groupe et à sa cohésion. Un site abrite ces institutions, souvent accompagnées du sanctuaire fédérateur de la tribu. Ce site émerge comme pôle attractif plurifonctionnel d'un réseau de sites au sein d'une entité hydrographique, la vallée. Il acquiert progressivement le statut de ville.

Jusqu'au début du I^{er} millénaire av. J.-C., les centres urbains ou proto-urbains forment au sein de chaque vallée, avec un maillage des sites-relais qui ponctuent le périmètre irrigué, des cellules autonomes définies comme des réseaux de sites. Le développement du commerce régional transarabique est à l'origine du développement d'une interdépendance des villes réparties le long du tracé des grands axes commerciaux. Cette interdépendance et les interactions qui s'accroissent entre ces villes caractérisent la mise en place d'un réseau urbain. Les villes implantées au débouché des vallées, sur le pourtour du désert central, en deviennent les étapes. L'élite urbaine en tire une richesse redistribuée par des investissements à l'échelle communautaire

³ J. Parlebas (1983) évoque l'idéogramme *nywt* ou *nwt*, habituellement traduit par « ville » mais désignant en fait tout type d'habitat, du village à la capitale, et dont la nature peut être cherchée dans une lecture cosmogonique de l'idéogramme.

⁴ Sur la nature précise des limites d'une définition sur la base de critères quantitatifs, voir J. Schiettecatte, 2004.

⁵ La question de la définition de la ville sudarabique ayant déjà été traitée par ailleurs (J. Schiettecatte, 2004), nous ne nous y arrêtons pas ici.

(aménagement de structures hydrauliques par ex.). Une hiérarchie urbaine émerge des inégalités qui apparaissent entre les sites.

Dans un premier temps, nous avons donc au sein de chacune des grandes vallées ouvertes sur le désert central une fédération de tribus gérée depuis un unique centre urbain implanté au débouché de cette vallée. Cette centralisation administrative et politique s'impose notamment par la nécessité d'éviter les conflits qui pourraient émerger entre communautés implantées en amont et en aval d'un même cours d'eau. Les modes d'émergence de la ville sudarabique sont alors « spontanés ». Les instruments nécessaires à l'administration de sa population sont réunis au sein de cet espace urbain plurifonctionnel. Celui-ci émerge également comme étape sur les grands axes caravaniers et devient une composante d'un réseau urbain structuré autour de l'activité économique (fig. 2).

La population des villes sudarabiques se caractérise par une organisation segmentaire. Fonctionnelle, cette ville ne se définit pas comme un espace vécu⁶. En effet, dans les inscriptions, les référents identitaires des populations urbaines se déclinent dans le registre de la parenté, du clan, jamais par une appartenance territoriale ou urbaine.

FORMES PLURIELLES DE LA VILLE SUDARABIQUE (I^{ER} MILL. AV. J.-C.)

La ville sudarabique ne peut toutefois pas être présentée uniquement sous la forme unique définie ci-dessus. La prise en compte de la variable chronologique et régionale fait apparaître son aspect pluriel, à la fois dans ses modes d'émergence, dans ses formes et par sa diversité régionale.

Au développement spontané des sites d'habitat s'ajoutent quelques rares sites créés. Ce sont de petits sites dont le rôle est avant tout celui de relais au sein des bassins hydrographiques aménagés. Leur rôle est d'optimiser l'exploitation du périmètre irrigué, parfois d'offrir un refuge aux populations éparses. C'est dans cette catégorie qu'entrent des bourgades aux formes régulières, de petites tailles, formées de structures d'habitat juxtaposées constituant un système défensif comme Hajar Dabu'a, Hajar Khamûma, al-Mabniyya ou Dâr as-Sawdâ'. À cela s'ajoutent les sites créés dans le but de renforcer le contrôle régional des tribus dominantes (Hizmat Abû Thawr). Enfin, des fondations commerciales côtières, bourgades à l'origine, deviennent de véritables villes dans la seconde moitié du I^{er} s. ap. J.-C., conséquence du développement du commerce maritime à partir de cette période (Khawr Rûrî, Bi'r 'Alî).

Si la ville sudarabique est plurielle dans son mode d'émergence, elle l'est également dans ses formes. La croissance urbaine est principalement fonction de la quantité d'eau qui peut être dérivée vers les systèmes d'irrigation et donc de celle du bassin versant qui alimente la ville. Elle est également fonction de la position du site par rapport au tracé des voies commerciales ; celles-ci déterminent en partie l'attraction et les interactions qui s'opèrent sur le site. On observe ainsi une pluralité de configurations urbaines évoluant selon des trajectoires différentes au gré du contexte économique et politique.

La ville sudarabique enfin est plurielle par sa diversité régionale. Son statut se modifie au tournant de l'ère chrétienne. Les réseaux d'irrigation des vallées des Basses-Terres sont soumis à un engorgement régulier de sédiments véhiculés par la crue. L'accumulation de ces sédiments dans les périmètres irrigués absorbe une partie croissante de la crue. Les aménagements hydrauliques de plus en plus importants sur les Hautes-Terres, impluvium des Basses-Terres, privent ces dernières d'une partie des eaux. La concordance de ces phénomènes fragilise les tribus des Basses-Terres. L'investissement requis par ce système est croissant. Le commerce maritime

⁶ Espace vécu : « Concept exprimant la relation existentielle, forcément subjective, que l'individu socialisé, seul ou collectivement, établit avec la terre et avec ses lieux. Il s'imprègne de valeurs culturelles reflétant pour chacun l'appartenance à un groupe localisé. Sa connaissance passe par l'écoute des acteurs, par la prise en compte de leurs pratiques, de leurs représentations et de leurs imaginaires spatiaux. » (G. Di Meo, 1999).

détourne le tracé des voies commerciales, l'instabilité des régions de l'intérieur se développe (pénétrations arabes, expédition romaine). Le réseau urbain linéaire structuré autour d'une piste caravanière le long de laquelle s'égrène un chapelet de réseaux de sites autonomes (fig. 2 & 3) laisse la place à un réseau structuré non plus par un facteur économique mais par un facteur politique (fig. 4 & 5).

Les villes des Hautes-Terres émergent dans un environnement moins enclavé, où les rapports de dépendance entre communautés implantées en amont et en aval n'existent que rarement. La gestion centralisée d'un périmètre irrigué ne se justifie pas comme sur les Basses-Terres. Des groupes de sites centrés sur une bourgade ou une ville se juxtaposent. Leurs populations s'associent dans des regroupements de clans ou tribus à la tête desquels on observe la présence d'un personnage portant le titre de *malik* (souverain) d'abord puis de *qayl* (membre dirigeant d'une aristocratie tribale). Les données ne reflètent que de faibles rapports d'interdépendance entre ces communautés.

Trois échelons de hiérarchie urbaine apparaissent (fig. 5) :

- à la base, de petits sites urbains peuplés par une tribu et dont l'emprise s'étend principalement sur un terroir servant à la subsistance de sa population ;

- au second degré, une ville contrôle un espace aux limites plus floues et plus mobiles, intégrant les petits sites évoqués précédemment et leurs tribus. Les tribus sont réunies dans une fédération à la tête de laquelle se trouve un *qayl*. Le territoire contrôlé depuis ce site évolue au gré des recompositions des ensembles tribaux. Les *qayl*-s jouent un rôle politique à l'échelle locale, polarisant au sein d'une ville une fonction administrative. Ils font allégeance aux souverains des deux grands royaumes qui se partagent la région : le royaume de Saba' au nord et celui de Himyar au sud.

- à la tête de cette pyramide, la capitale du royaume polarise l'activité politique voire religieuse par la présence de grands sanctuaires de pèlerinage (Ma'rib, Sanaa).

Le réseau urbain n'adopte plus une forme linéaire mais la forme d'une fractale dans laquelle les rapports d'interdépendance sont, à l'origine, politiques. Ils deviennent progressivement économiques avec la prise en charge croissante par le pouvoir de la mise en place de systèmes de récupération, de dérivation et de distribution de l'eau à grande échelle. Un rapport d'interdépendance s'établit dans cette redistribution des richesses.

CENTRALISATION DU RÉSEAU URBAIN, CENTRALISATION DU POUVOIR ET TRANSFORMATION DES IDENTITÉS : DES DYNAMIQUES CONVERGENTES AUX PREMIERS SIÈCLES DE L'ÈRE CHRÉTIENNE

La transformation du référent identitaire des populations urbaines

Tout au long du I^{er} mill. av. J.-C., les populations urbaines ne se définissent jamais par rapport à leur lieu d'origine mais par une appartenance lignagère, clanique ou tribale. Au tournant de l'ère chrétienne, la notion de citoyenneté apparaît progressivement. Loin de s'insérer dans le modèle de la dichotomie khaldûnienne, opposant la *'asabiyya* (esprit de clan, tribalisme) au *hadharî* (citadin, homme civilisé), la population urbaine sudarabique illustre la transition de l'un vers l'autre sans que le second n'évince le premier. Au I^{er} millénaire av. J.-C., le Sudarabe, qu'il vive en milieu urbain ou rural, se caractérise uniquement par cette tribalité ; au tournant de l'ère chrétienne, si le citoyen peut être perçu comme tel, ne serait-ce que par l'expression de sa citoyenneté, il conserve sa tribalité par la structure sociale dans laquelle il évolue. Apparaissent alors dans les inscriptions sudarabiques des formules du type « untel, de la tribu X de la ville Y », ou avec l'usage de la *nisba* dérivée du nom de la ville d'origine (Maribite, Nashshânite, etc.). Cette citoyenneté transparait également avec l'évocation de divinités à caractère poliade à partir de cette

même époque. Ainsi, l'inscription Ja 643 bis évoque « les dieux de la ville de Maryab », *RÉS* 2693 mentionne pour sa part « les dieux et déesses de la ville de Shabwa ».

Tout en se désignant par une appartenance clanique ou lignagère, les individus se définissent progressivement comme habitants d'un espace urbain à travers l'ensemble de l'Arabie du Sud, que ce soit dans le Jawf, le royaume de Saba', le Hadramawt ou l'ensemble des Hautes-Terres.

Cette évolution s'explique dans un cadre plus général de transformation de la structure sociale dont l'origine reste obscure. En effet, au tournant de l'ère chrétienne, les fédérations tribales (*sha'b*) se reconfigurent dans des ensembles distincts des structures antérieures, ne se reconnaissant plus autour d'un culte commun mais autour d'un individu, le *qayl*, aristocrate à la tête d'une fédération de tribus. Ces *qayl*-s forment une aristocratie n'ayant pas toujours les mêmes origines que les tribus et lignages qu'ils gouvernent. C'est par le maintien d'un système social de redistribution des richesses et d'une économie agricole qu'ils parviennent à asseoir leur pouvoir.

La centralisation des activités politiques, religieuses et économiques

Cette période de transformation progressive de l'identité des populations urbaines et de la structure sociale prend place dans un cadre plus large de centralisation des activités religieuses, politiques et économiques. Celles-ci ayant pour cadre la ville, le réseau urbain connaît en conséquence une centralisation croissante.

Le système politique se centralise à l'échelle tribale autour d'une aristocratie dirigée par les *qayl*-s, mentionnés précédemment. Ces derniers se regroupent autour des souverains sabéens et himyarites, en leur faisant allégeance. Comme nous l'avons signalé, ces derniers n'appartiennent pas systématiquement à la tribu qu'ils dirigent. Les rapports de dominance sont progressivement désancrés des liens de parenté. Ils fondent leur légitimité dans de grands programmes de constructions hydrauliques qu'ils financent et coordonnent au côté du souverain. Ces *qayl*-s résident dans des villes provinciales qui prennent un statut de capitale régionale et de centre des fédérations tribales ; ce sont par exemple les villes d'al-Mi'sal, de Hasî, de Baynûn, etc.

Sur le plan économique, une centralisation de l'activité et de son contrôle s'observe au profit du souverain et au détriment des tribus. À l'instar de M. Henochsberg (2001), on observe une conjonction entre l'évolution du pouvoir central et l'apparition des rares structures commerciales connues en Arabie du Sud. En l'espace de quelques siècles, cette lente évolution se manifeste dans les différents royaumes sudarabiques, tendant à modifier les pratiques commerciales. Cette tutelle du pouvoir sur le commerce se manifeste d'abord dans le royaume de Qatabân, tandis qu'apparaît un pouvoir fort et centralisé à partir des IV^e-III^e s. av. J.-C. À cette époque, Tamna', capitale qatabânite, est fortifiée par le souverain, conjointement à plusieurs villes de province, la passe de Mablaqa est aménagée afin de faciliter et de contrôler le passage des caravanes, Hinû az-Zurayr, relais commercial, se développe. À Tamna' enfin, une place de marché est circonscrite, ses accès sont limités et elle est régie par un code mercantile mis en application par un agent du roi. Mais c'est surtout trois siècles plus tard que cette concentration de l'activité économique sous la tutelle du pouvoir royal se manifeste réellement, avec le développement de grands ports de commerce sévèrement contrôlés par le pouvoir royal. Les entrepôts de Bi'r 'Alî ne sont pas l'apanage de négociants mais ils sont placés sous le contrôle royal comme l'atteste le *Périple de la mer Érythrée* (§ 27) au I^{er} s. ou l'inscription Ir 13, au début du III^e s. en faisant mention des entrepôts du roi du Hadramawt. À Khawr Rûrî, en Oman, ce sont des agents royaux qui contrôlent le commerce de l'encens (*Périple de la mer Érythrée* § 32). Le port d'al-Makhâ est placé sous l'autorité directe du gouverneur d'as-Sawâ et indirecte du souverain himyarite (*Périple de la mer Érythrée* § 22-23). Enfin, à Ma'rib, les premiers éléments d'une réglementation des échanges par le souverain apparaissent dans l'inscription *RÉS* 3910, une dizaine d'années après l'annexion du royaume de Saba' par Himyar, à la fin du III^e s.

Enfin une évolution du domaine religieux est également patente au tournant de l'ère chrétienne à mesure que les tribus se trouvent fédérées dans des entités politiques de plus en plus vastes, que le nombre de royaumes et, par conséquent, la diversité des panthéons diminuent, que les entités politiques ne se fondent plus sur des cultes communs mais sur un système d'allégeance au souverain. Aux III^e et IV^e s., seuls quelques temples exercent une attraction (Ma'rib, Shabwa, al-Mi'sâl), laissant progressivement la place à un hénouthéisme centré sur le culte d'Almaqah. Le développement du monothéisme, probablement sous l'impulsion du pouvoir central, à partir du IV^e s. contribue à effacer les derniers éléments définissant l'identité des anciennes formations tribales.

Durant les premiers siècles de l'ère chrétienne, le pouvoir royal exerce un contrôle croissant des tribus avec des relations de dominance qui quittent le domaine de la parenté au profit d'une aristocratie organisée autour du souverain ; il exerce également son contrôle sur l'économie et sur le fait religieux avec le développement de l'hénouthéisme puis l'imposition du monothéisme. Dans un tel système, où les panthéons tribaux ne définissent plus la tribu, où l'allégeance se fait à un *qayl* qui n'est pas toujours issu de la tribu et dont la légitimité repose sur un système de redistribution, où les territoires des fédérations tribales sont des constructions nouvelles, on comprend plus aisément l'abandon de l'élément fédérateur que serait la référence tribale, au profit d'un référent territorial que serait la ville. Une communauté qui ne fonde plus son identité sur des liens familiaux et tribaux qui perdent leur signification n'éprouverait-elle pas le besoin de s'affirmer par une identité territoriale ? Pour les populations urbaines, par une citadinité ?

LA FIN D'UN SYSTÈME (IV^e-VI^e S. AP. J.-C.)

La recomposition territoriale, l'abstraction faite d'anciens référents identitaires, la disparition d'anciennes solidarités et des systèmes de redistribution communautaire développés dans les Basses-Terres sont autant d'éléments qui caractérisent « le processus de “désancrage” par lequel les relations d'appropriation des ressources et de dominance quittent le domaine de la parenté pour d'autres formes de hiérarchie »⁷. Ce processus témoigne de la mise en place d'un État tribal, Himyar. Celui-ci multiplie ses revenus dans une politique expansionniste (conquête des royaumes voisins de Saba', de Hadramawt puis de l'Arabie centrale) et assoit son pouvoir sur des structures politiques et religieuses nouvelles : le *qayl* fait souvent place au gouverneur, les dernières divinités tutélaires des panthéons tribaux cèdent la place au culte monothéiste. La centralisation progressive et finale du réseau urbain ne peut être saisie hors de ce cadre précis.

Durant la seconde moitié du VI^e s., la structure politique centrée sur San'â', dominée par des potentats étrangers, ne parvient pas à maintenir la cohésion nécessaire à la pérennité du système social et du réseau urbain centralisé. Cette transition entre le Temps de l'Ignorance et l'avènement de l'Islam peut autant être perçue comme une rupture qu'une continuité. Le réseau urbain, en tant que reflet des liens d'interdépendance entre villes, disparaît avec l'effondrement de la structure politique et économique à la fin du VI^e s. Mais la ville est un lieu plus qu'un acteur, la société urbaine se métamorphose, évolue, disparaît pour renaître, la ville demeure. À moins d'une fin violente, les villes ne disparaissent généralement que par épuisement de leurs ressources ou par l'incapacité de les exploiter. Ceci fut le cas dans les Basses-Terres à la fin du I^{er} s. av. J.-C., il ne le fut pas à la fin du VI^e s. Ainsi, le réseau se défait mais de nombreuses villes subsistent. Les marqueurs d'une forme de continuité apparaissent dans la persistance du système tribal sudarabique dans la survie des toponymes, dans l'entretien d'infrastructures et dans le développement de nouveaux réseaux économiques caravaniers dominés par les Quraysh de La Mecque à partir du VI^e s.

⁷ S. Cleuziou, 1999, p. 263.

BIBLIOGRAPHIE

CLEUZIOU (S.)

1999. « Transitions vers l'État au Proche- et Moyen-Orient : éléments pour une étude comparatiste ». In Descola P., Hamel J. & Lemonnier P. (dir.), *La production du social, autour de Maurice Godelier, comptes-rendus du colloque de Cerisy*, Fayard, Paris, p. 245-266.

DI MEO (G.)

1999. Géographies tranquilles du quotidien. Une analyse de la contribution des sciences sociales et de la géographie à l'étude des pratiques sociales », *Cahiers de Géographie du Québec*, vol. 43, n° 118, avril 1999, p. 75-93.

GLASSNER (J.-J.)

2000. « Les petits États mésopotamiens à la fin du 4^e et au cours du 3^e millénaire ». In Hansen M. H. (éd.), *A Comparative Study of Thirty City-States Cultures. An investigation Conducted by the Copenhagen Polis Centre*, Copenhagen, C. A. Reitzels Vorlag, p. 35-53.

PARLEBAS (J.)

1983. « La notion de *NIOUT* (localité) dans la pensée égyptienne antique ». In Centre d'Étude du Proche-Orient Ancien (éd.), *La ville dans le Proche-Orient ancien, actes du colloque de Cartigny (1979)*, Les Cahiers du CEPOA, Louvain, Éditions Peeters, p. 199-207.

SCHIETTECATTE (J.)

2004. « Éléments pour une définition de la « ville » préislamique en Arabie du Sud », *Arabia* 2, p. 123-143.

2006. *Villes et urbanisation de l'Arabie du Sud à l'époque préislamique. Formation, fonctions et territorialités urbaines dans la dynamique de peuplement régionale*, thèse de doctorat nouveau régime de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne dirigée par le Pr. Serge Cleuziou, non publiée.

LISTE DES FIGURES :

Fig. 1 : Carte de l'armature urbaine sudarabique au début du I^{er} mill. av. J.-C.

Fig. 2 : Carte de l'armature urbaine sudarabique au IV^e s. av. J.-C.

Fig. 3 : Schéma de la structure du réseau urbain sudarabique au I^{er} mill. av. J.-C.

Fig. 4 : Carte de l'armature urbaine sudarabique au III^e s. ap. J.-C.

Fig. 5 : Schéma de la structure du réseau urbain sudarabique au début de l'ère chrétienne.